

Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du lundi, 16 décembre 2013 Séance N° 2

de 22h50 à 23h05
à la salle bourgeoisiale

Président: M. Eric Kamerzin
Vice-Président : M. Jean-Michel Mayor

Présents: M. Hervé von Dach
M. Martial Kamerzin
M. Bruno Pellaud

Excusé(s): M. Michel Martenet, Secrétaire Communal

Absent(s):

Preneur du PV: Mme Marie-Eve Revey, en remplacement du Secrétaire Communal

25 bourgeoises et bourgeois sont présents

1. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale

Le Président

- Ouvre l'Assemblée bourgeoisiale
- Salue et remercie l'Assemblée bourgeoisiale pour sa participation
- Rappelle que l'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux, par affichage et par circulaire adressée à tous les ménages ainsi que par insertion dans le site Icogne.ch.
- Donne lecture de l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté

2. Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée du 24 juin 2013 a été publié sur le site Icogne.ch. Il n'en est pas fait lecture. Il est accepté tel que rédigé.

3. Nomination des scrutateurs

Le Président nomme M. Gaetano Congedo et Mme Thérèse Kamerzin, Scrutateurs

4. Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui n'appelle pas de commentaire de la part de l'Assemblée bourgeoisiale.

5. Présentation de la planification financière 2015/2018

Le Président présente la planification financière 2015/2018 qui n'appelle pas de commentaire de la part de l'Assemblée bourgeoisiale.

6. Lecture du Budget 2014 de la Bourgeoisie

La lecture détaillée du budget n'étant pas demandée, le Président donne lecture des principaux chiffres du budget 2014 qui n'appelle pas de commentaire de l'Assemblée bourgeoise.

7. Approbation du budget 2014 (décision)

L'Assemblée bourgeoise approuve le budget 2014 ainsi que la planification 2015/2018 par

21 oui

0 Non

1 abstention.

8. Divers

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt l'Assemblée bourgeoise à 23h05 et demande à Martial Kamerzin de dire la Prière traditionnelle.

Icogne, le 17 décembre 2013

Le Président

Le Secrétaire
Ad hoc

Eric Kamerzin

Marie-Eve Revey